

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 28 (1982)

Heft: 1

Rubrik: Chronique : Georges Plomb

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique du 6 décembre 1981

Atomistes qui grimpent ? Ecologistes qui plongent ?

Nucléaire : un sacré tournant

Les atomistes sont-ils sur le point de prendre une éclatante revanche en Suisse sur les écologistes ? C'est le Conseil fédéral en personne qui leur donne des ailes. Il offre le feu vert — à la surprise de beaucoup — au plus contesté de tous les projets de centrales nucléaires : Kaiseraugst aux confins d'Argovie et de Bâle. Du coup, le vent tourne. D'autres projets en attente ou en sommeil reprennent espoir. Graben dans le canton de Berne d'abord. Mais aussi Verbois près de Genève. Peut-être plus loin Inwil (Lucerne) ou Rüthi (Saint-Gall). Quelque chose vient de bouger.

Il s'agit d'un tournant. Pendant plusieurs années, l'élan des partisans de l'énergie nucléaire parut bloqué net. Souvenez-vous.

Les années terribles

1975. C'est l'année terrible pour les atomistes. Les opposants à la centrale nucléaire de Kaiseraugst occupent le site plusieurs semaines durant. Occupation illégale, mais événement inouï. Toute la région bâloise — 500 000 habitants en gros — en sera durablement secouée.

Mais ce n'est rien à côté de 1979 — autre année terrible. En février, l'initiative populaire pour la démocratie dans la construction des centrales nucléaires est à deux doigts de faire un malheur (48,8 % de « oui, 9 cantons favorables sur 23). Elle aurait donné le pouvoir de décision suprême aux populations des cantons et des communes proches du site. En décembre, le très prudent Conseil des Etats recommande au Gouvernement central d'entamer les négociations avec les promoteurs de Kaiseraugst pour une éventuelle renonciation.

Les écologistes — fin 1980, début 1981 — réussiront encore à faire trembler la nouvelle Commission fédérale de l'énergie présidée par le Tessinois Fulvio Caccia. C'est elle qui est chargée désormais de dire si la Suisse a besoin de nouvelles centrales nucléaires. Aucune majorité ne s'y dégage pour recommander franchement la construction d'une nouvelle usine du gabarit de Kaiseraugst — ou de Graben.

Ecologistes : les fissures

Mais des fissures se dessinent dans le front des écologistes. Mai 1979 : ils se divisent une première fois sur la nouvelle loi atomique. Cette nouvelle loi accorde désormais aux Chambres fédérales le pouvoir de dire « oui » ou « non » aux centrales nucléaires. Les doux approuvent, les durs rejettent.

Mai 1980 : c'est pire. Les écologistes se divisent une deuxième fois sur le lancement de nouvelles initiatives populaires. les doux et les durs vont séparément à la bataille. Pas moins de trois initiatives différentes sont lancées dans le désordre.

Initiatives dans le désordre

Voici pour les doux. Ils proposent deux initiatives en couple. L'une est antinucléaire. Aucun centrale nouvelle ne sera mise en service après celle de Leibstadt (Argovie). la date limite des autorisations de construction est fixée au 1^{er} janvier 1980. Les centrales en service ne seront pas remplacées. Production, enrichissement et retraitement des combustibles nucléaires sont interdits. Seul est autorisé l'entreposage des déchets. Les autorisations seront soumises au Parlement et au peuple (par référendum facultatif). L'autre initiative est « énergétique ». Elle pousse avec vigueur les énergies renouvelables, frappe de taxes les énergies non renouvelables (uranium compris), exige de strictes économies d'énergie. La Confédération fixe en général les règles, les cantons appliquent. Un délai d'exécution de trois ans est fixé. Ces deux initiatives — pour le nombre des signatures — des doux ont abouti.

Voici pour les durs. Eux s'en tiennent à une initiative antinucléaire unique. Elle ressemble beaucoup à celle des doux. Amusant détail, elle donne même une petite chance à des projets de centrales plus jeunes que Leibstadt comme Kaiseraugst et Graben : la date limite des dernières mises en service de centrales est fixée au 1^{er} janvier 1985. Mais les durs jettent l'éponge. Ils interrompent leur récolte de signatures. Ils n'étaient même pas à mi-parcours.

Seule chance des écologistes de remonter la pente : refaire l'unité. Ils ont encore quelques occasions. Tout d'abord, l'initiative antinucléaire des doux. Puisque celle des durs n'a pas abouti, ils peuvent lui consacrer leurs forces. Ensuite, Kaiseraugst. Le premier « oui » du Conseil fédéral — en attendant celui des députés — devrait les galvaniser. Sinon, ce serait à désespérer.

Les atouts des atomistes

Qu'est-ce qui joue en faveur des atomistes ? La résolution du Gouvernement central certes. Mais aussi l'augmentation constante de la consommation d'électricité (+ 4 % par



an). La modestie des autres solutions de recharge. Le poids excessif des pays exportateurs de pétrole. L'amélioration des exigences de sécurité dans les centrales nucléaires. Les promesses — alléchantes pour de grandes agglomérations comme Bâle ou Genève — de chauffage à distance. la patience et ténacité des partisans de l'énergie atomique.

Six, sept, huit centrales

Jusqu'où iront les atomistes ? Cinq centrales nucléaires helvétiques sont sûres : Mühlberg (Berne), Beznau I et II (Argovie), Gösgen (Soleure), Leibstadt (Argovie, encore). Les quatre premières sont en exploitation, la cinquième est près de les suivre. Le Conseil fédéral est disposé à en accorder une sixième aux atomistes. Il la juge nécessaire pour le début des années 90. Kaiseraugst est la première sur les rangs, Graben la seconde. Faudra-t-il choisir entre l'une et l'autre ? Non, répliquent les atomistes. Les centrales suisses d'électricité — aux mains des cantons et des communes pour le plus gros — ont fait leurs calculs. Avec l'augmentation prévue de la consommation d'électricité, il en faudra deux. Le moment « M » pour la seconde pourrait se situer vers 1994-1995. Et — disent certains — ce ne serait pas fini. La consommation d'électricité a presque toujours dépassé les prévisions.

Etat policier : le nouveau péril

Issue du match ? Encore incertaine. Mais la victoire — désormais possible — des atomistes peut entraîner des conséquences redoutables. La consolidation de l'Etat policier serait la plus dangereuse. Une fois déjà, le peuple suisse a su éviter le péril. C'était le 3 décembre 1978. Il rejetait le projet de police fédérale de sécurité (56 % de « non », 16 cantons hostiles sur 22). Le canton du Jura n'est pas encore pris en compte. Mais lui aussi a dit « non ».

Un nouveau péril du même genre guette. C'est le projet de répression plus féroce des actes de violence criminels. On devine la menace d'arbitraire à plusieurs chapitres-clés : provocation publique à la violence, préparation des actes délictueux, dommages causés lors de manifestations. Les politiques nucléaires ne sont pas très loin ici non plus. Mais deux comités d'opposition — l'un de gauche, l'autre de droite — ont lancé tour à tour le référendum facultatif. Le peuple pourrait avoir une fois encore le dernier mot. L'espoir n'est pas mort.

Georges Plomb